



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 64548

Texte de la question

M. Jean-Luc Reitzer attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la représentativité des retraités. En effet, la Confédération française des retraités, créée à l'initiative de quatre fédérations, regroupe plus de deux millions de pensionnés et devrait être représentée dans toutes les instances qui concernent les retraités. Il lui demande notamment, dans la perspective du renouvellement des conseil économiques et sociaux que l'article 7 de l'ordonnance n° 58-160 du 29 décembre 1985 portant loi organique relative au conseil économique et social, puisse être modifié afin de permettre une représentation spécifique des retraités au sein de ces conseils.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Reitzer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64548

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juillet 2001, page 4199